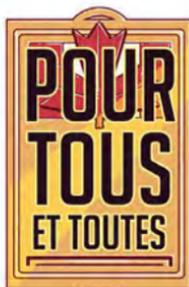


# DÉFENDRE UNE CAUSE

QUAND DES GENS ONT COMMENCÉ À UTILISER LA CHARTE DEVANT LES TRIBUNAUX, LE CANADA A CONNU BEAUCOUP DE GRANDS CHANGEMENTS. VOICI QUELQUES-UNES DES CAUSES QUI ONT EU DES CONSÉQUENCES IMPORTANTES POUR LES ENFANTS (ET LES AUTRES). NOUS AVONS IMAGINÉ CE QUE LES GENS ONT DIT ET ONT FAIT MAIS LES EXEMPLES ET LES RAISONS INVOQUÉES PAR LES JUGES SONT TOUS VRAIS.





# LANGUE ET EDUCATION



En 1990, la Cour suprême du Canada s'est dite d'accord avec les parents. Les juges ont indiqué que la Charte donne aux enfants le droit d'aller à l'école en français ou en anglais, même si la majorité des gens de leur entourage parlent l'autre langue officielle.



# FRANC JEU



Justine a d'abord perdu sa cause. Mais la Cour d'appel de l'Ontario a finalement déclaré que l'Ontario Hockey Association devait modifier ses règles pour se conformer à la Charte. L'OHA a contesté cette décision jusqu'à la Cour suprême du Canada, où elle a perdu sa cause en 1987.



# QUESTION POINTUE

École Sainte-Catherine-Labouré,  
Lasalle (Qc), novembre 2001





En 2006, la Cour suprême du Canada a déclaré que la commission scolaire avait eu tort d'interdire à Gurjap Multani de porter son kirpan à l'école. Les juges ont souligné que la Charte garantit la liberté de religion et que le respect des différences culturelles et religieuses est un des fondements de notre pays libre et démocratique.

